

## Mot du maire

### Le point sur le signal cellulaire et la fibre optique

Bonjour! Il n'y a pas une semaine où l'on me mentionne la difficulté d'obtenir un signal cellulaire de qualité, particulièrement dans le périmètre urbain de notre municipalité. Qui plus est, les citoyens qui sont situés dans les rangs ne bénéficient pas des services d'Internet haute-vitesse digne de ce nom. Je prends donc ces quelques lignes pour faire le point sur ces dossiers importants pour le développement de notre municipalité. Vous aurez ainsi l'heure juste sur l'avancement de ces dossiers.

En ce qui a trait au signal cellulaire, il faut savoir que le territoire québécois est divisé en diverses zones, lesquelles « appartiennent » à des entreprises de télécommunication. Saint-Narcisse est sous la juridiction de Telus, mais aux limites du territoire de Bell. Nous avons tenté de nombreux contacts auprès des responsables de Telus et de Bell pour augmenter la puissance du signal cellulaire, offrant même la tour située à l'arrière du bureau municipal gracieusement pour accueillir des équipements techniques qui pourraient améliorer la situation. Toujours des réponses négatives de ces entreprises. Des offres de services de constructeurs de tours ont été acheminés aux télécommunicateurs pour construire une tour. Aucune nouvelle positive à ce jour. Nous poursuivons nos démarches afin de trouver une solution à notre problème, en mettant de l'avant les nombreuses entreprises situées sur notre territoire. On nous a soufflé à l'oreille que des plaintes formulées au service à la clientèle de votre fournisseur pouvaient influencer positivement un dossier...

En ce qui a trait à la fibre optique, il faut savoir qu'il existe un programme fédéral et un programme provincial de subvention pour le déploiement de la fibre optique. Ces deux programmes fonctionnent de façon harmonisée et utilisent les mêmes critères de sélection. Une carte interactive de Industrie Canada que l'on peut consulter à l'adresse suivante : <http://www.ic.gc.ca/app/sitt/ibw/hm.html?lang=fra> . En inscrivant le code postal de la municipalité, on retrouve les services offerts...selon les déclarations des télécommunicateurs. Ainsi, on découvre, selon cette carte qu'à Saint-Narcisse, nous « serions » couverts par 5 compagnies de cellulaire...alors que le service est pitoyable. En consultant la légende, on découvre que dans la MRC des Chenaux, seulement une « infrastructure de base » serait admissible à Saint-Luc-de-Vincennes. Une annonce de subvention a été faite à l'automne dernier par Cogeco pour le déploiement de la fibre optique...dans la partie centrale du village seulement. Aucun autre projet admissible dans nos communautés rurales. Nous avons fait des représentations auprès de nos députés provinciaux et fédéraux pour dénoncer cette situation et chercher des alternatives.

En attendant...la MRC des Chenaux fait du déploiement de la fibre optique (sur la totalité du territoire et non seulement dans les périmètres urbains) un dossier prioritaire. Nous sommes à mettre à jour une étude technique sur ce projet. Nous devrions avoir en main les coûts d'un tel déploiement dans environ 8 semaines. Par la suite, nous élaborerons divers scénarios de financement pour la réalisation, en nous inspirant de plusieurs modèles développés dans d'autres

régions du Québec (Bécancour, Maskinongé, MRC de Montcalm) et consulterons la population pour faire connaître les coûts de réalisation. Ce service ne pourra pas être déployé sans frais...mais nous tenterons d'être créatifs pour minimiser les coûts aux citoyens. D'ici la fin de l'année 2018, je souhaite ardemment que nous ayons complété les études et scénarios et que nous pourrions aller en appel d'offres pour la réalisation à l'été 2019. Il s'agit là d'un dossier porteur, non seulement pour notre municipalité, mais aussi pour l'ensemble de la MRC des Chenaux. Si vous avez des questions ou suggestions, n'hésitez-pas à me communiquer !

Guy Veillette, maire

### À NE PAS MANQUER!

- ⇒ Avis public - Ass. publique de consultation/projet de règl p.2
- ⇒ Bibliothèque municipale - Février mois coup de coeur p.3
- ⇒ Des nouvelles de la Fabrique p.3
- ⇒ Gymnase - Session hiver 2018 p.4
- ⇒ Maison des Jeunes - Activités février 2018 p.5
- ⇒ Location des salles pour les Fêtes - Tirage au sort p.6
- ⇒ Associations - Cours inscriptions et programmation p.6-10
- ⇒ Des nouvelles de la Fabrique p.8
- ⇒ Noël des enfants - Merci! P.9
- ⇒ Messages divers p.11
- ⇒ Maison des jeunes Saint-Narcisse - Activités janvier p.11



## Avis public

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION MODIFICATION AU PLAN ET À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 13 novembre 2017, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement 2017-11-532 modifiant le règlement de zonage.

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2009-05-438. Il a pour objet d'autoriser le remplacement d'un usage dérogatoire protégé par droits acquis par un autre usage similaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 à 19h00 à la salle de conférence du bureau municipal, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2017-11-532 modifiant le règlement de zonage contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Narcisse, ce vingt-neuvième jour du mois de janvier 2018.

Stéphane Bourassa, directeur général



## Avis public

### PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-01-536 PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO : 2018-01-536

«Établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vertu de la **Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.**»

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par monsieur Stéphane Bourassa, directeur général de la municipalité de Saint-Narcisse, que :

#### **RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT:**

Qu'en vertu des dispositions de la **Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale**, toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vue d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout Conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

Que les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce projet de règlement de code d'éthique et de déontologie sont, l'intégrité des membres, l'honneur rattaché aux fonctions, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres membres du conseil, des employés et des citoyens de la municipalité et la recherche de l'équité;

Le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse, adoptera à une séance régulière tenue au 300, rue Principale à Saint-Narcisse le 5 février prochain à 19h30, le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisés, en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, remplaçant le code d'éthique et de déontologie en vigueur.

Donné à Saint-Narcisse, ce vingt-neuvième jour du mois de janvier 2018.

M. Stéphane Bourassa, directeur général

## Février, mois coup de coeur

Durant le mois coup de cœur, venez visiter votre bibli!

Vous découvrirez les coups de cœurs des membres du personnel grâce aux autocollants apposés aux différents documents que nous avons sélectionnés pour vous. Les usagers sont également invités à nous partager leurs lectures « coup de cœur ».

Qui sait... votre valentin sera peut-être aussi littéraire. Il existe de nombreuses publications qui méritent d'être découvertes, de tous les styles et pour tous les âges.

En février, on tombe en amour! ..... avec un livre!



Saviez-vous  
qu'à la bibli...



## Des nouvelles de la Fabrique

Le 31 décembre 2017 est une date que nous devons inscrire dans l'histoire de la paroisse de Saint-Narcisse. Elle marque la fin d'une façon de faire, vieille depuis 1854.

La Fabrique avait été formée en 1854 avec la fondation de Saint-Narcisse. À cette époque une paroisse était constituée d'un Conseil municipal, une église et d'un Conseil de Fabrique composé de 6 marguilliers et d'un curé nommé pour la paroisse et pour administrer cette église. Qui ne connaît pas quelqu'un qui a déjà été marguillier. Chaque famille de la paroisse a quelque part un de ces membres ou ancêtres qui ont occupé un poste de marguillier. Être marguillier était tout un honneur à l'époque de nos ancêtres. Nous leur devons reconnaissance et gratitude.

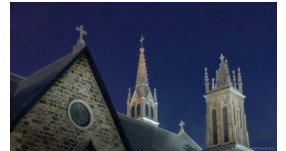
Les derniers marguilliers auront été: Mme Mireille Paquin, Mme Lauraine Gauthier, M. Jean-Claude Cossette, M. Justin Trudel, M. Denis Chartier et M. Pierre Baril, sous la supervision de M. Clément Jacob, prêtre modérateur.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous nous sommes joints aux communautés de proximité voisines (paroisses) et ensemble nous formons une nouvelle paroisse appelée Saint-Laurent-de-la-Moraine (communauté Saint-Narcisse), afin de bien refléter l'appartenance à nos milieux respectifs.

Dans quelque temps, vous serez invités à former un nouveau comité de gestion composé de bénévoles. Ce comité aura pour mandat de voir à l'entretien de notre église, ses dépendances, le cimetière... et il verra à organiser différentes activités pour assurer la survie de notre patrimoine religieux et culturel.

Il est très important de noter que chaque communauté de proximité (paroisse) demeure seule et unique maîtresse de ses avoirs. Ce que vous donnez à Saint-Narcisse reste à Saint-Narcisse !

Ensemble, travaillons au mieux-être de tous pour faire grandir notre communauté !



MUNICIPALITÉ  
Saint-Narcisse

## Gymnase et salle d'entraînement - Session hiver 2018

Vous voulez vous remettre en forme ou garder la forme, le gymnase de Saint-Narcisse est là pour vous, un service de proximité !

Vous y retrouverez une salle d'entraînement ainsi qu'un plateau sportif permettant l'organisation de sports tels que le badminton, le hockey cosom, le volleyball ou tout autre sport qui pourrait vous intéresser.

**Prochaine session: Du 8 janvier au 26 mai (20 semaines)**

### Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi, de 17h à 22h **(16h pour la salle d'entraînement)**

Le vendredi, de 17h à 21h

Le samedi, de 9h à 12h

### La tarification:

Pour la salle d'entraînement, 100\$ pour une session ou 6\$ par visite.

Il est dorénavant possible d'acheter une carte pour 10 visites au coût de 50\$.

Pour le badminton, 100\$ par terrain pour la session (10\$ par jour par terrain).

Pour les sports de groupe au gymnase, Il suffit de vous présenter au responsable sur place, appeler au gym ou nous écrire via la messagerie de **notre page**

**Facebook** afin de connaître les plages disponibles ainsi que les tarifs en vigueur.

### Pour rejoindre le personnel de la salle d'entraînement :

- Composez le **819 840-4312, extension 4026**. Composez l'extension dès que vous entendez la messagerie vocale lorsque l'école est fermée. Vous pourrez laisser un message.
- Transmettez un courriel: [stnarcissegym@gmail.com](mailto:stnarcissegym@gmail.com)
- **Suivez-nous sur la page Facebook: Gym St-Narcisse**

**Gardez la  
forme  
et  
venez vous  
inscrire!!!**

## Rappels municipaux importants

Depuis le **15 novembre dernier jusqu'au 1<sup>er</sup> avril**, le **stationnement** est interdit dans les rues de la municipalité entre 23h et 7h.




Il est strictement **défendu** lorsque vous déneigez votre entrée, d'envoyer **la neige dans le chemin public** en vertu du Code de la sécurité routière.

Concernant **les bacs de recyclage et les bacs à déchets domestiques**, il est important qu'ils soient **placés près du chemin public, mais dans votre entrée**, afin que l'aile de côté de la déneigeuse puisse passer librement sans les atteindre lors du déneigement des rues. Si vous possédez plus d'un bac, vous devez laisser un minimum d'environ 1 mètre entre chaque bac et ceux-ci doivent être placés de manière à ce que les roues et les poignées soient dirigées vers votre maison.



## Maison des jeunes Saint-Narcisse - Activités février 2018



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h30 à 17h00 18h30 à 21h00	18h30 à 21h00	18h30 à 21h00	18h30 à 21h00	18h30 à 21h00	18h30 à 22h30	13h30 à 17h00 18h30 à 22h30
				Libre <sup>1</sup>	Décoration St-Valentin! <sup>2</sup>	Tournoi Xbox One NHL 2017 <sup>3</sup>
Atelier scientifique : L'aérococo <sup>4</sup>	Choix de peinture pour la MDJ <sup>5</sup>	Libre <sup>6</sup>	Hockey des jeunes <sup>7</sup>	Libre <sup>8</sup>	<b>PÉDAGOGIQUE</b> Fabrication carte de Saint-Valentin <sup>9</sup>	Atelier de cuisine <sup>10</sup>
Jeu du loup-garou et frappe la bouteille <sup>11</sup>	Libre <sup>12</sup>	<b>Date limite inscription tournoi de hockey amical</b> <sup>13</sup>	Hockey des jeunes <sup>14</sup> 	Libre <sup>15</sup>	Cinéma <sup>16</sup> 	<b>Tournoi de hockey amical</b> <sup>17</sup> 
Improvisation ou jeux de société! <sup>18</sup>	Libre <sup>19</sup>	Libre <sup>20</sup>	Hockey des jeunes <sup>21</sup>	Libre <sup>22</sup>	Soirée Casino-bonbon <sup>23</sup>	Hockey bottine <sup>24</sup>
Cinéma <sup>25</sup> 	Libre <sup>26</sup>	Libre <sup>27</sup>	Hockey des jeunes <sup>28</sup>			



N'hésitez pas à communiquer avec nous via notre page Facebook : Maison des jeunes Saint-Narcisse, ou via téléphone au **418-328-3636** durant nos heures d'ouverture.

N'oubliez pas que la maison des jeunes est ouverte jusqu'à 22h30 s'il y a une journée pédagogique le lendemain et en après-midi lors de la pédaço.

### Une bonne nouvelle pour les patineurs!

Depuis quelques jours, pour mettre leurs patins, les patineurs ont maintenant accès à **deux nouvelles cabanes chauffées soit près de l'anneau de glace et à proximité de la patinoire**. Ces abris sont accessibles tout au long de la journée et en soirée.

Bienvenue à tous les patineurs!

MUNICIPALITÉ  
Saint-Narcisse

## Location des salles pour la période des Fêtes 2018-2019

### Tirage au sort

Le tirage au sort des salles, pour la période du temps des Fêtes 2018-2019, se fera à la séance du Conseil municipal le 5 mars prochain. Pour pouvoir y participer, donnez votre nom en communiquant au bureau de la municipalité au **418 328-8645**.



## Société d'horticulture des Chenaux - Prochaine conférence à Saint-Narcisse

### Mercredi 7 février 2018 à 19h

Salle municipale, 300, rue Principale à Saint-Narcisse

Conférence : Surprenants fruits et légumes

Conférencier: Madame Josiane Malenfant Tremblay, technicienne en diététique

Information : **418 328-8157**

Courriel:

**horticulturedeschenaux@gmail.com**

UQTR



Université du Québec  
à Trois-Rivières

Université du troisième âge

## Université du 3<sup>e</sup> Âge à Saint-Narcisse - Session hiver 2018

L'Université du troisième âge (UTA) revient à Saint-Narcisse cet hiver. Voici le cours qui sera offert :

### **UTA0465 L'Europe en guerre**

#### **Michel Périgny, enseignant retraité en histoire**

Le mardi, de 13h30 à 15h30, du 6 février au 6 mars 2018 (5 semaines de 2h) – 45 personnes – 60 \$

La Seconde Guerre mondiale a été, sans contredit, l'événement le plus marquant du XXe siècle. Pendant plus de 2194 jours, le monde s'entredéchira. Au-delà de 100 millions de combattants provenant de 61 nations vont se jeter dans une guerre totale. Mais ce conflit sera aussi celui des confrontations idéologiques. Situation où les démocraties s'opposeront à un fascisme triomphant. Lors de ces cinq cours, nous nous attarderons de façon plus spécifique à l'Europe. Nous verrons comment un jeune artiste ayant connu la pauvreté saura se hisser jusqu'au rang de Chancelier Reich. Et surtout, comment au nom d'une idéologie totalitaire, le nazisme plongera le monde dans l'horreur. Comme la mise en œuvre d'un processus visant l'élimination massive de type « industriel » d'êtres humains.

**Inscription** : en personne au bureau de l'UTA de l'UQTR, par téléphone ou en ligne à [www.uqtr.ca/uta](http://www.uqtr.ca/uta).

Université du Québec à Trois-Rivières (UTA), C.P. 500, Trois-Rivières, G9A 5H7

Téléphone **819-376-5011, poste 6173**

**Au plaisir de vous compter parmi nous !**

## Fadoq Saint-Narcisse

### Activités de février 2018:

#### Samedi 10 février: soirée mensuelle

- ⇒ Début de la soirée à 19h30
- ⇒ Animation et musique: Ginette Provencher
- ⇒ Léger goûter en fin de soirée
- ⇒ Coût 8\$

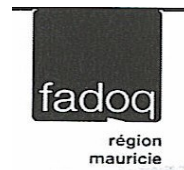
**Les lundis 5, 12, 19, et 26 février:** cours de danse de 19h à 21h.

**Jeudi 22 février:** dîner mensuel suivi du bingo.

Bienvenue à tous!

Solange Boutet, présidente

**418 328-3961**



## AQDR des Chenaux - Dîner de la Saint-Valentin

L'AQDR des Chenaux vous invite à un dîner pour souligner la fête de l'amour et de l'amitié, en bonne compagnie, autour d'un excellent repas chaud, avec animation musicale.

Date : Vendredi, 16 février 2018

Lieu : Centre communautaire J.A. Lesieur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan  
(2 rue du Centre)

Coût : 22 \$ (membre) / 25\$ (non membre)

Vous devez vous procurer un billet **avant le 12 février 2018** auprès de la dépositaire de billets de votre municipalité, Mariette Gervais (**418-328-0009**), ou au bureau de l'AQDR (**819-840-3090**), car aucun billet ne sera vendu à la porte. N'oubliez pas vos souliers puisque la danse sera à l'honneur après le dîner !



## Fondation du centre d'accueil Saint-Narcisse

En ce début d'année, les membres de la Fondation du centre d'accueil Saint-Narcisse s'unissent à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2018.

De plus, nous voulons vous remercier pour la générosité dont vous avez fait preuve lors de notre sollicitation auprès de vous (population et commerces) en novembre dernier. Eh oui! Grâce à vous, nous avons amassé une somme de près de 2 000\$.

Soyez assuré que ce montant nous aidera à améliorer la qualité de vie des résidents et résidentes du centre d'accueil Saint-Narcisse.

M. Michel Bordeleau, président

## CIUSSS MCQ - Guide

Un guide a été conçu pour vous outiller à mieux répondre aux principales questions soulevées par les citoyens dans le domaine de la santé et des services sociaux. Il réfère également à des informations et des documents pouvant être utiles au personnel municipal afin d'assurer une réponse adéquate à leurs citoyens.

Ce guide est déposé en version électronique sur le site Internet du CIUSSS MCQ: [www.ciuusssmcq.ca](http://www.ciuusssmcq.ca). Vous le trouverez en vous rendant dans la section « Documentation » sur le bandeau puis sur « Partenaire ». Le guide d'accompagnement apparaîtra dans la liste.



Filles d'Isabelle



Cercle 917

Marie de l'Étoile

## Filles d'Isabelle Cercle Marie de l'Étoile # 917

Le Mercredi 7 Février 2018, à 17h30, souper de la Saint-Valentin au restaurant: Le Villageois de Saint-Narcisse.

Tenue vestimentaire en rouge. Courte réunion, suivi d'une activité sociale.

Bonne Année 2018.

## Groupe des Associé-es aux Filles de Jésus

Dimanche le 25 février à 10.30, repas-partage au profit des Missions des Filles de Jésus.

Salle municipale de Saint-Stanislas. Info: Élisabeth **418 328-8248** ou Jean-Paul **819 601-8564**.

Billet: \$10.

## Programmation février 2018

### Les finances personnelles: comment accompagner efficacement?

Une conseillère budgétaire sera sur place pour vous présenter l'organisation financière incluant les outils et les modes de protection, des solutions aux dettes, la gestion des documents, les programmes et crédits gouvernementaux, etc.

**Mardi 6 février de 13h à 16h**, Saint-Luc-de-Vincennes



### Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert.

**Mardi 13 février à 13h30** : Resto-Bar Le Presbytère au 1360, rue Principale, Saint-Stanislas

### Parce que l'inaptitude nous concerne tous

Vous vous demandez comment protéger votre proche en cas d'inaptitude temporaire ou permanente? Vous désirez en savoir plus sur le mandat de protection et les moyens de représentation? Une représentante du Curateur public du Québec sera présente pour vous éclaircir sur le sujet et répondre à vos questions.

**Jeudi 22 février 13h30 à 15h**, Sainte-Thècle (local 217)



Le *Periscope*

Association des familles et des proches des personnes atteintes de maladie mentale  
Centre de la Mauricie / Val-de-la-Rivière

### Conférence sur la prévention des infections

Journée de ressourcement et d'information. (Inscription obligatoire avant le 19 février)

Une spécialiste des microbes vient vous parler des différentes infections, les méthodes de préventions et les astuces pour renforcer le système immunitaire. Un dîner chaud sera servi suivi d'une période de divertissement.

**Samedi 24 février de 10h à 14h30** au 33, rue Dupont, Saint-Stanislas (salle municipale)

Coût: 15\$ (incluant conférence et repas)



Vous êtes là pour eux,  
nous sommes là pour vous.



### Aider sans s'épuiser : « Apprendre à communiquer ses émotions »

En tant qu'humain et aidant, vous vivez une gamme d'émotions sans toutefois connaître les causes et les impacts autour de vous. Dans cet atelier, vous identifierez celles que vous vivez fréquemment et apprendrez ainsi à mieux les vivre, les gérer et les communiquer au besoin.

**Mardi 27 février à 13h30**, Saint-Luc-de-Vincennes

**Jeudi 1 mars à 13h30**, Sainte-Thècle

Information et inscription:

Sainte-Thècle :

418 289-1390 / sans frais 1 855 284-1390

Saint-Luc-de Vincennes :

819 840-0457





## Activités février 2018

### Formation «Signé bébé»

**3 février en après-midi:** Vous voulez communiquer avec bébé avant même qu'il ne sache parler, lui permettre d'exprimer ses besoins, ses émotions ? Cette formation vous apprendra les signes de base du langage signé bébé. Gratuit pour les membres (carte de membre 5\$), garderie simultanée sur place. Réservez vite, nombre de place limité. MFDC 418 325-2120

### Rencontre «Deuil périnatal» nos étincelles

**6 février, 19h:** 100 rue de la fabrique (2<sup>e</sup> étage), La Pérade. Le deuil se vit différemment pour chacun, venez partager vos expériences à travers vos récits de vie. Gratuit pour les membres (carte de membre 5\$). MFDC 418 325-2120

### Papa en action

**17 février dès 10h:** Activité père-enfants. Domaine de la forêt perdue, Mont-Carmel. Inscription et information, MFDC 418 325-2120.

### Cafés-Rencontres

**À 9h30, 1, Place du Centre, 13 février :** Fêtons la St-Valentin. **Le 27 février :** Enfant coquin-mère indigne. Gratuit pour les membres (carte de membre 5\$)

Information: Audrey Lacoursière, Adjointe Administrative  
100, de la Fabrique  
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Qc) GoX 2Jo  
Téléphone : (418) 325-2120

## Noël des enfants - Merci!

Le 3 décembre dernier, les enfants de 0 à 8 ans de Saint-Narcisse ont eu la joie de recevoir le Père Noël accompagné de la Mère Noël et de la Fée des étoiles. Ce fut une belle activité où les enfants ont reçu un cadeau et ont pu s'amuser dans les structures gonflables et aux diverses activités de bricolage. Ce sont près de 100 enfants de Saint-Narcisse qui y ont participé.



Cette activité ne peut avoir lieu sans le soutien financier de partenaires qui ont contribué à l'événement:

Municipalité de Saint-Narcisse	Korvette Saint-Narcisse	Monsieur Party Trois-Rivières
Pédro-T dépanneur Saint-Narcisse	Parc de la rivière Batiscan	Omer De serres Trois-Rivières
Les Entreprises J.P.G. Bergeron	Lucie Demers	
L'Intermarché Saint-Narcisse	La Fabrique Gourmande	
La Fadoq de Saint-Narcisse	Joane Matteau Fleuriste	
Garage Jean Trudel	Pharmacie Masson et Veillette	
La Coop Univert/BMR	Omer De Serres Trois-Rivières	
Restaurant Le Villageois	Salon de Quilles Francheville Trois-Rivières	
Unicoop Saint-Narcisse	Place Biermans Shawinigan	

Un merci tout spécial au Père Noël et sa suite qui ont émerveillé les enfants par leur belle visite. Merci aussi aux bénévoles qui ont contribué au succès de la Fête.

Un dernier merci aux parents qui ont répondu à l'invitation en remettant des denrées pour le Centre d'action bénévole de la Moraine. Dons utiles pour égayer ce temps de festivité pour les familles dans le besoin.

On se revoit en 2018.

Le comité du Noël des enfants



## Qw4rtz et Andréanne A. Malette à la salle Denis-Dupont de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Le groupe a capella Qw4rtz et l'auteure-compositeure-interprète Andréanne A. Malette offriront chacun un atelier aux élèves de l'école secondaire Le Tremplin de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, suivi d'un concert ouvert au public, en soirée. Les jeunes expérimenteront le beatbox sous l'assistance des membres du groupe Qw4rtz, et écriront une chanson avec l'aide d'Andréanne A. Malette.

Il est possible de se procurer des billets pour le concert de Qw4rtz, le 27 avril 2018 et celui d'Andréanne A. Malette, le 28 septembre 2018, via le Point de vente

[www.lepointdevente.com/billets/qw4rtz](http://www.lepointdevente.com/billets/qw4rtz)

[www.lepointdevente.com/billets/andreannem](http://www.lepointdevente.com/billets/andreannem)

Info : Marie-Pier Lemaire  
 Agente de développement culturel  
 MRC des Chenaux  
 T : 819 840-0704, poste 2205  
 C : [mp.lemaire@mrcdeschenaux.ca](mailto:mp.lemaire@mrcdeschenaux.ca)



## À titre informatif...Subvention aux aînés - Revenu Québec

**Une subvention est offerte aux aînés qui ont subi une hausse significative de taxes municipales. Vérifiez les conditions d'admissibilité!**

Pour les années de taxation municipale 2016 et suivantes, tout aîné peut avoir droit à une subvention qui vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales à payer à l'égard de sa résidence, à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci, s'il respecte les conditions d'admissibilité.

### Conditions d'admissibilité

L'aîné peut demander cette subvention s'il remplit toutes les conditions suivantes :

- sa résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue son **lieu principal de résidence;**
- il est **responsable du paiement du compte de taxes municipales** pour l'année en cours (ex. : 2018), relativement à cette résidence;
- au 31 décembre de l'année d'imposition précédente (ex. : 2017),
- il résidait **au Québec,**
- il avait **65 ans ou plus,**
- il était **propriétaire** de sa résidence **depuis au moins 15 années consécutives** (la période de 15 ans peut inclure une période pendant laquelle son conjoint en a été propriétaire);
- son **revenu familial** pour l'année d'imposition précédente est de **50 000\$ ou moins.**

### Instructions à suivre pour demander la subvention

Si l'aîné est admissible, il peut demander la subvention. Pour ce faire, il doit

- remplir le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* ([TP-1029.TM](#)) [au préalable, l'aîné doit connaître notamment le montant de la subvention potentielle inscrit sur son compte de taxes municipales de l'année en cours ou sur le formulaire qu'un représentant de sa municipalité lui a transmis à cet effet];
- reporter le résultat inscrit à la ligne 43 du formulaire TP-1029.TM à la ligne 462 de sa déclaration de revenus pour l'année d'imposition précédente;
- joindre le formulaire TP-1029.TM dûment rempli à cette déclaration.

N'hésitez pas à partager cette information avec vos proches!

## Bureaux à louer dans l'ancienne école Notre-Dame-de-la-Confiance

Vous connaissez quelqu'un qui démarre une entreprise, qui est travailleur autonome et désire « sortir » son bureau de la maison, qui a déjà une entreprise et qui désire se doter de nouveaux locaux? Nous avons sûrement l'espace qu'il lui faut à l'ancienne école, située au 290, rue Principale à Saint-Narcisse.

Faites-lui savoir et invite le à contacter **Marie-Josée Magny (819 668-6798)** pour une visite des locaux disponibles et des possibilités d'aménagement.

## Le 7e Relais pour la vie

« Une histoire de famille à Sainte-Geneviève-de-Batiscan »



Le 26 mai prochain, la Société canadienne du cancer (SCC) vous invite à participer au **7e Relais pour la vie** dans la MRC des Chenaux. Sous la co-présidence d'honneur de monsieur **Dominic Fugère, directeur général du Grand Prix de Trois-Rivières, et de son père Denis Fugère**, cette marche de nuit magique et rassembleuse, aura lieu cette année dans la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Pour de plus amples renseignements sur le **Relais pour la vie de la SCC dans la MRC des Chenaux**, communiquez avec Caroline Lemieux, agente de développement pour la Société canadienne du cancer, au **819-374-6744**, ou par courriel à **caroline.lemieux@quebec.cancer.ca**

## Message de La Fabrique

**Il est strictement interdit de glisser dans la côte entre le garage et le Centre d'accueil**, c'est un terrain privé.

Vous pouvez aviser les personnes que vous connaissez.

Il y a eu un accident l'année dernière et nous ne voulons pas que ça se reproduise.

Merci de votre collaboration !



**GLISSER**

## Avis aux motoneigistes!

Dans les sentiers à proximité des résidences et sur les routes municipales, il serait important **de diminuer votre vitesse** ce qui par le fait même va atténuer le bruit lorsque vous circulerez près de celles-ci, **par respect pour les citoyens** et ainsi peut-être vous éviterez un accident...

Merci de votre habituelle collaboration!

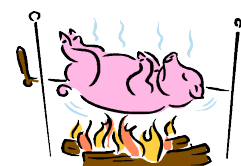


**VITESSE**

## Garde paroissiale - Souper méchoui annulé

Exceptionnellement et pour des raisons incontrôlables, le souper méchoui de la Garde paroissiale qui devait avoir lieu **le samedi 3 mars prochain est annulé**.

Merci de votre compréhension!



MUNICIPALITÉ

**Saint-Narcisse**

SE RÉALISER. ENSEMBLE.

**FÉVRIER 2018****Heures d'ouverture  
de la bibliothèque****Lundi et mardi: 18h30 à 20h00****Jeudi: 13h00 à 15h00****Samedi: 10h00 à 11h30**Site internet: [www.saint-narcisse.com](http://www.saint-narcisse.com)Messagerie: [municipalite@saint-narcisse.com](mailto:municipalite@saint-narcisse.com)

Facebook: Municipalité Saint-Narcisse

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
Ouf!!! Les taxes arrivent dans le cours de février...				1	2	3
4 Le 4 février à 11h30 - Rencontre communautaire à l'église Saint-Narcisse élection des membres du comité local des affaires économiques	5 Conseil 19h30 Salle municipale Fadoq Danse 19h Centre communautaire	6	7 Viactive 9h30 Salle municipale  Société d'horticulture Saint-Narcisse 19h Salle municipale	8	9	10 Fadoq Soirée 19h30 Centre communautaire
11	12 Fadoq Danse 19h Centre communautaire	13 Afeas Souper 17h30 Salle municipale	14 <b>ST-VALENTIN</b> Viative 9h30 Salle municipale Mercredi des Cendres	15 Franciscaïns 10h30 La Villa	16 <b>MUNICIPALITÉ Saint-Narcisse</b> Date de tombée pour recevoir vos infos...	17
18	19 Fadoq Danse 19h Centre communautaire	20 Garde paroissiale 19h30 Salle municipale	21 Viactive 9h30 Salle municipale	22 Fadoq Dîner - Bingo Centre communautaire	23	24
25	26 Fadoq Danse 19h Centre communautaire	27	28 Viactive 9h30 Salle municipale			

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**